



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10 AVRIL 2018

EXTRAIT DU COMPTE RENDU

L'An deux mille dix huit, le 10 AVRIL, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 4 avril 2018, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h05, sous la présidence de Monsieur Guy Lefrand, Président.

Mme Lysiane BANDELIER, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

PRESENTS :

M ALBENQUE Roger, Mme AUGER Stéphanie, M BARRAL Fernand, M BAZIRE Guy, Mme BEAUVILLARD Karène, M BEHAR Claude, Mme BONNARD Renée, M BOREGGIO Sylvain, M BOUILLIE Jean-Luc, M BOURRELLIER Ludovic, M BROCHOT Bernard, Mme CANEL Françoise, M CAPUANO Giovanni, M CASTEL Patrick, M CHOKOMERT Patrice, M CISSEY Raymond, M COCHON Michel, M COLLEU Etienne, M CONFAIS Max, Mme COSTENTIN Stéphanie, Mme COULONG Rosine, Mme COURSIN Marie-Martine, M DE LANGHE Christian, M DERRAR Mohamed, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, M ETTAZAOUI Driss, M EUDIER Moïse, M FAUCHET Gérard, M GANTIER François, M GILLES Hervé, Mme GIPSON Severine, Mme GUESNET Séverine, Mme HAGUETVOLCKAERT Florence, M HAMEL Raynald, Mme HANNOTEAUX Maryvonne, M HEBERT Dominique, M HUBERT Xavier, M JAMES Jean-Claude, M JENNAT Daniel, M KELLO Philippe, Mme LE GOFF Héléne, M LEBLOND Jean, M LEFRAND Guy, Mme LEMEILLEUR Monica, Mme LEMONNE Christine, Mme LESEIGNEUR Diane, Mme LUVINI Françoise, M MABIRE Arnaud, M MAILLARD Jean-Marie, M MANÉ Abdoulaye, M MARQUAIS Raynal, M MASSON Serge, M MOREL Jean-Pierre, M MORILLON Marc, M NOGARÈDE Alain, M PATTYN Patrick, M PAVON Jean-Pierre, M PERRIN Marc, M PICHOS Jean-Pierre, M PRIEZ Rémi, M RANGER Michel, Mme REVEL Ketty, M ROUSSEL Cédric, M ROUSSEL Emmanuel, M ROYOUX Claude, Mme SAMSON Michelle, M SAULNIER Robin, M SENKEWITCH Georges, M VEYRI Timour, M WATEL Patrik, M WILMART Marceau, M ALLANO Jean-Claude, M ALORY Christophe, Mme BANDELIER Lysiane, M BONBONY Jean-Claude, M CLOMENIL Joel, M DUTREMEE Serge, M GAUTIER Francis, M HEROUARD Jean-Paul, Mme LEBARBIER Stéphanie, Mme LEON Patricia, M LEPINTEUR Ollivier, M NOEL Gilbert, Mme PECQUEUX Delphine, M POUCHIN Jacques, Mme ROUVEIX Michèle, Madame MAILLARD Laurence suppléant(e) de Monsieur CAILLEUX Jean-Michel, Monsieur PERIER Claude suppléant(e) de Monsieur CINTRAT Jean-Luc, Monsieur BÉNARD Francis suppléant(e) de Madame DELAVIGNE Nadine, Monsieur MASCRIER Gilbert suppléant(e) de Monsieur FEUVRAIS Martial, Monsieur JARRY Jacky suppléant(e) de Monsieur MOLINA Michel, Madame DAUPHIN-HENNEQUEZ Françoise suppléant(e) de Monsieur SIMON Stéphane, Monsieur LESELLIER Guy suppléant(e) de Monsieur WALASZEK Jean-Pierre, Monsieur JARRAFOUX Jacques suppléant(e) de Monsieur BOUTIN Jacques.

ONT DONNE POUVOIR : Madame Agnès BAUGE a donné pouvoir à Monsieur François GANTIER, Madame Catherine BENARD a donné pouvoir à Monsieur Marc MORILLON, Monsieur Mohammed BENTALHA a donné pouvoir à Monsieur Mohamed DERRAR, Monsieur Robert CHAPLAIS a donné pouvoir à Madame Héléne LE GOFF, Monsieur Didier DESSAINT a donné pouvoir à Monsieur Serge MASSON, Monsieur Michel DULONDEL a donné pouvoir à M. Guy LESELLIER, Madame Nicole DURANTON a donné pouvoir à Monsieur Ludovic BOURRELLIER, Monsieur Robin FRERET a donné pouvoir à Monsieur Abdoulaye MANÉ, Monsieur Bruno GROIZELEAU a donné pouvoir à Madame Florence HAGUET VOLCKAERT, Monsieur Anthony HOUSSAIS a donné pouvoir à Madame Delphine PECQUEUX, Madame Chantal LEPETIT a donné pouvoir à Madame Lysiane BANDELIER,

Madame Francine MARAGLIANO a donné pouvoir à Monsieur Ollivier LEPINTEUR, Madame Anaïs MORDRET a donné pouvoir à Madame Diane LESEIGNEUR, Madame Sabine MORLOCK a donné pouvoir à Madame Patricia LEON, Madame Camille TUBIANA a donné pouvoir à Madame Françoise LUVINI, Monsieur Pascal VINÉ a donné pouvoir à Madame Karène BEAUVILLARD, Madame Françoise MARTIN a donné pouvoir à Monsieur Timour VEYRI, Madame Coumba DIOUKHANÉ a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel ROUSSEL

ABSENTS NON REPRESENTES :

Madame BOCAGE Sophie, Madame BUCHE Véronique, Monsieur CAMOIN Emmanuel, Monsieur CHAMPREDON Michel, Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Madame JUIN Clarisse, Madame KONTE Maryata, Monsieur LEFRANÇOIS Thierry, Monsieur SILIGHINI Gérard, Madame VILAIN Mireille, Monsieur GHZALALE Fouade, Monsieur HERVIEU Joël

Le Conseil communautaire :

Budget primitif 2018

☞ **ADOpte (moins 5 abstentions)** le Budget primitif 2018, arrêté à la somme, en dépenses, de 194 965 441 € se répartissant comme suit :

EN EUROS	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	35 173 972,00	85 194 022,00	120 367 994,00
SERVICE DES EAUX HTVA	9 115 117,00	14 545 866,00	23 660 983,00
SERVICE ASSAINISSEMENT	7 948 585,00	9 898 288,00	17 846 873,00
SPANC	611 050,00	349 070,00	960 120,00
MOBILITES DURABLES	3 014 330,00	12 071 372,00	15 085 702,00
PEPINIERE SCIENTIFIQUE HTVA	320 751,00	525 570,00	846 321,00
ASSAINISSEMENT CCPN	1 202 452,00	1 155 778,00	2 358 230,00
ECONOMIE CCPN	194 460,00	95 499,00	289 959,00
SOUS TOTAL BUDGETS HORS ZONES	57 580 717,00	123 835 465,00	181 416 182,00
ZONE D'ACTIVITES HTVA	6 258 910,00	6 426 064,00	12 684 974,00
ZAC DU LONG BUISSON 1	614 396,00	143 254,00	757 650,00
ZAC DU LONG BUISSON 2	4 009 274,00	4 039 112,00	8 048 386,00
ESPACE D'ACTIVITES DE LA ROUGEMARE	100 000,00	824 900,00	924 900,00
ZAC LA FOSSE AU BUIS SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	200,00	200,00	400,00
ZONE D'ACTIVITES LES SURETTES GRAVIGNY	660 005,00	754 104,00	1 414 109,00
ZAC DE CAMBOLLE	690 424,00	358 577,00	1 049 001,00
ZA GAUVILLE PARVILLE	113 000,00	113 000,00	226 000,00
ZA LE LE FLOQUET SACQUENVILLE	125,00	431,00	556,00
ZA DE MISEREY	70 340,00	191 340,00	261 680,00
ZA LES LONGS CHAMPS FAUVILLE	1 146,00	1 146,00	2 292,00
ZAC CENTRE BOURG SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	0,00	0,00	0,00
ZONES D'HABITAT HTVA	514 479,00	349 806,00	864 285,00
ZAC DU VALLON FLEURI ST SEBASTIEN DE MORSENT	277 799,00	112 106,00	389 905,00
ZAC DU VALLOT ARNIERES SUR ITON	236 680,00	237 700,00	474 380,00
SOUS TOTAL BUDGETS ZONES	6 773 389,00	6 775 870,00	13 549 259,00
TOTAUX	64 354 106,00	130 611 335,00	194 965 441,00

Principe d'application d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux de taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur la propriété bâtie (TFPB), taxe foncière sur la propriété non bâtie (TFPNB) et cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les communes ayant intégré Evreux Portes de Normandie au 1er janvier 2018

☞ **DECIDE (moins 5 abstentions)** du principe de l'application d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive sur 12 ans des taux de taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur la propriété bâtie (TFPB), et taxe foncière sur la propriété non bâtie (TFPNB) pour les communes ayant intégré Evreux Portes de Normandie au 1^{er} janvier 2018, **DECIDE** du principe de l'application d'un dispositif d'unification fiscale progressive de droit des taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les communes ayant intégré Evreux Portes de Normandie au 1^{er} janvier 2018 et **AUTORISE** le Président ou son représentant à réaliser les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment à notifier cette décision aux services préfectoraux.

Budget primitif 2018 - Taxes sur le Foncier Bâti et Non Bâti - Taxe d'Habitation - Cotisation Foncière des Entreprises - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - Vote des taux

☞ **FIXE (moins 1 voix contre et 5 abstentions)** le taux de la taxe sur le Foncier bâti à **2,98 %**, de la taxe sur le Foncier non bâti à **7,39 %**, de la Taxe d'habitation à **8,82 %** et de la Cotisation Foncière des Entreprises à **24,85 %** pour l'année 2018, **RAPPELE** qu'il n'y pas d'abattement appliqués sur la Taxe d'habitation, **RAPPELE** qu'un mécanisme d'intégration fiscale progressive sur 12 ans des taux de taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur la propriété bâtie (TFPB), et taxe foncière sur la propriété non bâtie (TFPNB), a été décidé concernant les communes ayant intégré Evreux Portes de Normandie au 1^{er} janvier 2018, **RAPPELE** qu'un dispositif d'unification progressive (de droit) des taux de cotisation foncière des entreprises a été décidé concernant les communes ayant intégré Evreux Portes de Normandie au 1^{er} janvier 2018, **FIXE** le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2018, à 12,15 % pour les communes constituant l'ex-GEA, à 20,76% pour les communes constituant l'ex-CCPN, à 17,51 % pour les communes de l'ex-territoire de l'Intercommunalité de Normandie Sud Eure (INSE), à 15,25 % pour la commune de Mouettes et à 13,26 % pour les communes de Jouy sur Eure et de Fontaine sous Jouy **et RAPPELE** pour les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

- le gel pendant 5 ans, des taux précédemment appliqués sur les anciens territoires de la CCPN et du GEA (depuis le 1^{er} janvier 2017 et jusqu'en 2021) ;
- le gel des taux pendant 3 ans sur les trois nouvelles zones (à compter du 1^{er} janvier 2018 et jusqu'en 2021)

Budget primitif 2018 - Création et modification des AP/CP

☞ **ADOPTE**, dans le cadre du budget primitif 2018, diverses modifications et créations d'AP/CP (Autorisations de programme/crédits de paiement)

Budget Eau - Exercice 2018 - Créances Eteintes

☞ **ADMET (moins 2 voix contre)** en créances éteintes la somme de 178 359,48€ au titre du Budget Eau

Budget Assainissement - Exercice 2018 - Créances Eteintes

☞ **ADMET(moins 2 voix contre)** en créances éteintes la somme de 40 380,69 € au titre du Budget Assainissement

Budget principal - Avance sur la section d'investissement aux zones d'activité

☞ **APPROUVE** le versement des avances (en section d'investissement) du budget principal aux budgets annexes des zones d'activités concernées pour un montant total de 1 553 913 € :

- Budget annexe du Long Buisson 1 :	533 449,00 €
- Budget annexe du Long Buisson 2 :	325 968,00 €
- Budget annexe de Cambolle :	481 250,00 €
- Budget annexe du Vallon Fleuri :	213 246,00 €

Budget Eau - Reprise de subventions d'équipement transférables

☞ **DECIDE** la reprise des subventions transférables pour les subventions transférables du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau perçues entre 2002 et 2012, **DECIDE** la reprise des subventions transférables du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau perçues en 2013 et 2014 et **DECIDE** la reprise des autres subventions transférables perçues en 2014 et 2015

Budget Assainissement - Reprise de subventions d'équipement transférables

☞ **DECIDE** la reprise des arriérés jusqu'en 2016 pour les subventions transférables du Conseil Départemental perçues en 2013, **DECIDE** la reprise des arriérés pour les subventions transférables de l'Agence de l'eau perçues en 2013 et **DECIDE** la reprise des subventions transférables pour les subventions transférables du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau perçues entre 2002 et 2012

Amicale des Retraités Territoriaux d'Evreux (ARTE) - Amicale du Personnel de la Ville d'Evreux et d'Evreux Portes de Normandie - Subventions 2018

☞ **OCTROIE** à l'Amicale des Retraités Territoriaux d'Evreux (ARTE) une subvention de 2 500 € au titre de l'année 2018 et **OCTROIE** à l'Amicale du Personnel de la Ville d'Evreux et d'Evreux Portes de Normandie une subvention de 1 000 € au titre de l'année 2018

Communes - Attribution de fonds de concours

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de :

- 27 013,23 € à la commune d'Angerville-la-Campagne pour la création de jardins familiaux,
- 7 393,62 € à la commune d'Angerville-la-Campagne pour la réalisation de chemins doux,
- 5 330 € à la commune d'Angerville-la-Campagne pour modification de l'éclairage au terrain d'honneur,
- 9 855,05 € à la commune d'Angerville-la-Campagne pour l'acquisition d'un camion électrique,
- 1 039,58 € à la commune d'Aviron pour l'acquisition de cinq nouveaux ordinateurs,
- 4 778,46 € à la commune d'Aviron pour l'aménagement de terrains communaux,
- 2 419,94 € à la commune de Bois-le-Roy pour la mise aux normes électriques du restaurant scolaire/salle des fêtes,
- 8 462,29 € à la commune de Bois-le-Roy pour les huisseries de la mairie,
- 447 € à la commune de Bretagnolles pour la réparation de l'ancien local à charbon de la mairie,
- 515,56 € à la commune de Bretagnolles pour la remise aux normes de la plomberie de la salle communale,
- 2 165 € à la commune de Champigny-la-Futelaye pour l'acquisition d'une lame de déneigement,
- 960 € à la commune de Champigny-la-Futelaye pour le remplacement de la cabine de douche du logement communal,
- 637,25 € à la commune de Croth pour la sécurité incendie des bâtiments communaux,
- 782,69 € à la commune de Croth pour le remplacement du chauffage de l'école et de la mairie,
- 3 648 € à la commune de Croth pour la restauration du lavoir,
- 288 344,50 € à la commune d'Evreux pour la création d'un restaurant professionnel,
- 837,50 € à la commune de Fontaine-sous-Jouy pour la réhabilitation du circuit touristique de la commune,
- 67 220,47 € à la commune de Garennes-sur-Eure pour la réhabilitation de la salle des fêtes,
- 1 325 € à la commune de Gauville-la-Campagne pour l'acquisition et la pose d'un abribus,
- 4 147,50 € à la commune de Gravigny pour la création de 18 cavurnes au nouveau cimetière,
- 57 198,39 € à la commune de Guichainville pour l'agrandissement du cimetière,
- 561,06 € à la commune de Huest pour l'aménagement du poste de travail du secrétariat,
- 583,28 € à la commune de Huest pour l'acquisition d'une alarme au groupe scolaire,
- 4 368 € à la commune de Huest pour la clôture du stade afin d'en assurer la sécurisation,
- 1 667,50 € à la commune de Jumelles pour la réfection partielle des joints sur la façade de la mairie,
- 382,74 € à la commune de Jumelles pour la mise aux normes des sanitaires de la salle des fêtes,
- 12 551,29 € à la commune de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx pour le déplacement du mur de soutènement du virage de la mairie,
- 9 877,50 € à la commune de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx pour la réfection de la toiture de la salle des fêtes,
- 2 536 € à la commune du Mesnil-Fuguet pour la réalisation d'aménagements à l'église et au cimetière,
- 2 297,37 € à la commune du Mesnil-Fuguet pour les travaux de la mairie,

- 513,61 € à la commune du Mesnil-sur-l'Estrée pour la création d'une clôture pour l'aire de jeux,
- 1 000,60 € à la commune du Plessis-Grohan pour la fourniture et la pose d'équipements de sécurité à la mairie,
- 3 376 € à la commune du Vieil-Evreux pour les travaux de menuiseries de la salle polyvalente,
- de 2 207,24 € à la commune du Vieil-Evreux pour la toiture de la salle polyvalente,
- 4 603,94 € à la commune des Authieux pour la réfection des joints des murs intérieurs de l'église,
- 111 011,50 € à la commune des Ventes pour la création d'une maison pour les activités périscolaires et les associations,
- 2 886,96 € à la commune des Ventes pour la sécurisation de l'espace scolaire,
- 10 528,43 € à la commune de Saint-André-de-l'Eure pour l'acquisition d'une voiture pour le service de police municipale,
- 3 057 € à la commune de Saint-André-de-l'Eure pour l'acquisition d'un programmeur et d'un lecteur de badge pour la porte de la mairie,
- 18 324,81 € à la commune de Saint-André-de-l'Eure pour le changement de deux chaudières,
- 297,50 € à la commune de Saint-Laurent-des-Bois pour l'installation de barrières autour de la mare,
- 1 038,26 € à la commune de Saint-Laurent-des-Bois pour la réfection de peinture à l'intérieur de l'église,
- 218,23 € à la commune de Saint-Laurent-des-Bois pour l'agrandissement de la dalle pour conteneur à verres et vêtements,
- 1 963,97 € à la commune de Saint-Laurent-des-Bois pour l'aménagement des sanitaires de la salle des fêtes,
- 4 600 € à la commune de Tourneville pour l'acquisition d'un tracteur,

et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions financières et tous documents afférents à ces dossiers, y compris les éventuels avenants

Miserey - Parc d'activités du "BioNormandie Parc" - Conditions et fixation des prix de vente des lots

☞ **FIXE** les prix de vente des lots du parc d'activités aménagé sur le site du « BioNormandie Parc » situé sur la Commune de Miserey à :

- 26 € HT le m² pour le lot 1 en limite de la zone,
- 30 € HT le m² pour les autres lots

APPROUVE le cahier des charges de cession de terrains, **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer un permis d'aménager modificatif et **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

BioNormandie Parc - Projet BIOGALENYS - Opération de portage immobilier - Convention EPN/EPFN

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de portage à intervenir entre l'Etablissement Public Foncier Normandie (EPFN) et EPN ainsi que tout avenant ou document à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de portage immobilier spécifiquement dédié aux laboratoires de R&D institué par l'EPFN, et ce pour le projet de Biogalenys dirigée par M. Svinareff. Le projet consiste en la construction d'un immeuble sur une parcelle de terrain de 3 500 m² environ, cadastrée C264, dans le futur parc d'activités BioNormandie Parc à Miserey, en proximité immédiate de la pépinière scientifique. Le financement de l'opération est envisagé via le portage immobilier de l'EPFN. La base d'amortissement du bien est portée à 1 920 000 € HT (valeur du bien y compris terrain + frais d'acte). EPN supportera un loyer annuel versé à l'EPFN de 4% de la base d'amortissement soit une annuité locative estimée à 76 800 € HT. L'opération nécessitera la signature d'une Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) entre un aménageur-constructeur et l'EPFN, concomitamment à la signature d'un protocole d'accord entre EPN et Biogalénys SAS, engageant cette dernière aux conditions de souscription d'un contrat d'occupation de l'ensemble immobilier à sa livraison. Une convention interviendra donc entre EPN et la SAS Biogalénys, fixant les modalités financières de l'occupation de l'ensemble immobilier. Préalablement à toute opération, EPN conventionne donc avec l'EPFN par une convention de portage afin de prévoir le rachat de l'ensemble immobilier en contrepartie du financement de cet ensemble par l'EPFN.

Parc d'activités BioNormandie Parc - Portage immobilier EPFN - Projet Biogalénys - Cession de terrain à la SCCV BG Miserey

☞ **DECIDE**, dans le cadre de l'opération de portage immobilier du projet Biogalénys, de consentir une promesse unilatérale de vente à la SCCV BG Miserey, ou à toute société qui s'y substituera à la condition que Monsieur Patrick Bidot en soit le gérant, pour le lot n°1 du Bionormandie Parc situé à Miserey, d'une contenance de 3.501 m² environ au prix hors taxe de 26 € HT le m². Les frais de géomètre et de notaire étant à la charge de l'acquéreur, **DECIDE** que ladite promesse unilatérale de vente ne pourra être consentie au profit de la SCCV BG Miserey, ou à toute société qui s'y substituera à la condition que Monsieur Patrick Bidot en soit le gérant, qu'après réception par Evreux Portes de Normandie de l'autorisation de rejet des eaux pluviales émanant de la Direction Interdépartementale des Routes du Nord Ouest, **PRECISE** que la vente ne pourra intervenir qu'à l'achèvement des travaux du lotissement, hors travaux de finition, **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique de vente et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération.

Droit de préemption urbain - Retrait de la délégation à la commune d'Evreux

☞ **DECIDE (moins 3 abstentions)** le retrait de la délégation d'exercice du droit de préemption urbain consentie à la Commune d'Evreux par délibération n°36 du conseil communautaire du 16 décembre 2015, **PRECISE** que l'ensemble des autres délégations d'exercice du droit de préemption urbain prévues dans la délibération n°36 du conseil communautaire du 16 décembre 2015 restent inchangées et **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Convention de partenariat EPN / Chambre de commerce et d'industrie Portes de Normandie (CCI PN) - Subvention de fonctionnement année 2018

☞ **OCTROIE (moins 1 abstention)** une subvention de 40 000 € à la CCI PN pour l'année 2018 au titre du partenariat institué avec EPN pour le développement économique du territoire et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de partenariat à intervenir et ses éventuels avenants. Les objectifs principaux du partenariat visent donc à :

- faire du territoire un espace reconnu pour la création d'entreprises,
- favoriser l'innovation,
- avoir une offre cohérente d'enseignements et de formations professionnelles coordonnées sur le territoire,
- mettre en place une gestion dynamique du bâti commercial
- soutenir les acteurs économiques et notamment du commerce et du tourisme dans leurs montées en compétence

EPIC - Office de Tourisme et de Commerce Evreux Portes de Normandie - Subvention de fonctionnement 2018

☞ **APPROUVE** le plan prévisionnel d'actions 2018 dans le cadre de la convention de partenariat et d'objectifs liant Evreux Portes de Normandie et l'EPIC Office de Tourisme et de Commerce, **OCTROIE** une subvention de fonctionnement d'un montant de 671 000 € à l'EPIC Office de Tourisme et de Commerce au titre de l'année 2018 et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Festival 'Rock in Evreux by Green Horse Festival' - 2ème édition - Association Normandy Rock - Subvention de fonctionnement 2018

☞ **DECIDE (moins 15 abstentions)** l'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € à l'Association Normandy Rock pour l'édition 2018 du festival Rock in Evreux by GFH et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention bipartite correspondante et tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre

Etablissement Public de Coopération Culturelle Le Tangram - Subvention 2018

☞ **OCTROIE** une subvention à hauteur de 60 000 € pour l'année 2018, à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Evreux-Louviers-Eure » et **AUTORISE** le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention portant sur les modalités de versement de la contribution, et tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre

Taxe de séjour 2019 - Tarifs et modalités de recouvrement

☞ **FIXE** telles que ci-après les périodes de recouvrement de la taxe de séjour (participation payée par les touristes séjournant à titre onéreux sur le territoire) :

- mensuelle pour les hôtels, avec paiement avant le 20 du mois suivant
- trimestrielle pour les autres hébergements avec paiement avant le 20 du mois suivant
- annuelle pour les plateformes de réservation en ligne avec paiement avant le 01 février de l'année n+1,

FIXE au 01 janvier 2019 les tarifs applicables de la taxe de séjour, par jour et par personne et par catégorie d'hébergement, dans le cadre des fourchettes définies par la loi, et conformément à la grille suivante :

Tarif par personne et par nuitée en €	Tarif national mini	Tarif national maxi	Tarif EPN 2019
Palaces	0,70	4,00	2
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0,70	3,00	1.5
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0,70	2,30	1.3
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,50	1,50	0.8
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30	0,90	0.7
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,20	0,80	0.6
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,20	0,60	0.5
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20		0.2

TAXE à 3% du prix de la nuitée hors taxe, par personne, dans la limite du tarif adopté pour un hébergement 4 étoiles, les hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées dans le tableau ci-dessous et **FIXE** à 5 € le loyer maximal par nuit en dessous duquel la taxe de séjour ne sera pas due

Eure Normandie Numérique Intégration de la Région Normandie Modification des Statuts Adoption

☞ **APPROUVE** la modification des statuts du Syndicat Mixte Ouvert Eure Normandie Numérique qui formalise l'intégration de la Région Normandie dans le Syndicat

La Couture-Boussey - Site de ' La Porte Nature ' - Tarifs groupes et individuels

☞ **FIXE** ainsi qu'il suit les tarifs et modalités de La Porte Nature :

- Minigolf : 4 € adulte, 3 € enfant (-18 ans), gratuit moins 5 ans.
 - Parcours pieds nus : 4 € adulte, 3 € enfant (-18 ans), gratuit moins 5 ans.
 - Forfait minigolf + parcours pieds nus : 7 € adulte, 5 € enfants (-18 ans), gratuit moins 5 ans.
 - Rallye familial : 1 € par personne.
 - Lire en forêt : gratuit.
 - Jeux en bois : gratuit.
- Un groupe est considéré comme tel à partir de 15 personnes, et à partir de 10 personnes lorsque ce groupe est constitué de personnes handicapées, accompagnateurs non compris, une gratuité étant appliquée à ces derniers. Une gratuité est offerte toutes les 10 personnes pour les groupes.
 - La gratuité pour les moins de 5 ans ne s'applique pas aux groupes

Festival Ça sonne à la porte ! (CSALP!) - Grosoeuvre - Tarification

☞ **FIXE** les tarifs du festival CSALP ainsi qu'il suit :

- Vente aux festivaliers :
 - Verre de bière : 3 euros,
 - Gobelet : 1 euro,
 - Verre de sirop : 1 euro,
 - Boisson sans alcool : 2 euros,
 - T-shirt nouvelle édition : 10 euros,
 - T-shirt ancienne édition : 5 euros,
- Vente aux partenaires :
 - Encart publicitaire sur les gobelets du festival : 500 euros,
- Vente aux ambulants. Le tarif de la location de l'emplacement est fixé en fonction de la taille du stand :
 - 1 à 3 mètres linéaires : 150 euros,
 - 3 à 5 mètres linéaires : 200 euros,
 - 5 à 7 mètres linéaires : 250 euros,
 - 7 à 10 mètres linéaires : 300 euros,

SOLLICITE les subventions auprès des établissements privés et publics pour la participation au financement de cet événement et **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'organisation du festival CSALP

SETOM - Adhésion

☞ **DECIDE** l'adhésion d'Evreux Portes de Normandie au SETOM pour le traitement des déchets ménagers et assimilés, **SE RESERVE** la faculté de gérer, indépendamment du SETOM, les filières carton, bois métaux, déchets végétaux et déchets inertes et **PRECISE** qu'EPN conserve la collecte de ces déchets, quel qu'en soit le mode, porte à porte ou apport volontaire (y compris déchèteries).

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure (CAUE27) - Adhésion annuelle 2018

☞ **DECIDE (M. Hubert ne participe pas au vote)** d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure (CAUE27) pour l'année 2018, la cotisation annuelle s'élevant à quatre mille euros et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tous documents relatifs à cette adhésion et au règlement de la cotisation

Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Arnières sur Iton Approbation

☞ **APPROUVE** le Plan local d'urbanisme de la commune d'Arnières-sur-Iton, **PRECISE** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois en mairie de Arnières-sur-Iton et au siège d'Evreux Portes de Normandie et d'une mention dans deux journaux locaux diffusés dans le département et **INFORME** que le dossier approuvé du PLU est tenu à disposition du public à la Mairie d'Arnières-sur-Iton et au siège d'Evreux Portes de Normandie

Carte communale de Mouettes Reprise de la procédure de révision

☞ **DECIDE** d'achever la procédure de révision de la carte communale de la commune de Mouettes.

Plan local d'urbanisme de Fontaine-sous-Jouy Reprise de la procédure de révision

☞ **DECIDE** d'achever la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fontaine sous Jouy

Plan local d'urbanisme de Saint Germain sur Avre Reprise de la procédure d'élaboration

☞ **DECIDE** d'achever la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Germain sur Avre

Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) Reprise de la procédure et composition de la commission locale AVAP

☞ **DECIDE** de reprendre et d'achever la procédure d'élaboration de l'Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine de la commune d'Evreux (l'AVAP est une servitude d'utilité publique annexée au Plan Local d'Urbanisme, qui a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable. Il s'agit d'une démarche partenariale entre l'autorité compétente, soucieuse de mettre en valeur son patrimoine, et l'Etat, notamment avec l'Architecte des Bâtiments de France. L'AVAP vise à proposer, à l'intérieur d'un périmètre pertinent, un ensemble de conseils et le cadre règlementaire adapté pour la mise en valeur et la préservation du bâti, des formes urbaines et des paysages, allant au-delà de la simple protection des monuments historiques. Dans un objectif de développement durable, il appartient également à l'AVAP de recommander les actions en faveur de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments), **APPROUVE** les modalités de concertation avec la population, adaptées en considération de la reprise de la procédure par Evreux Portes de Normandie, comme suit :

- Une exposition sur l'AVAP
- Des articles dans le journal municipal et d'Evreux Portes de Normandie
- Une page spéciale AVAP sur le site internet de la Ville et d'Evreux Portes de Normandie
- Une réunion publique dans les quartiers concernés en lien avec les conseils de quartier,

et **APPROUVE** la composition de la commission locale de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, comme suit :

- Trois membres de droit :
 - Le Préfet de Département ou son représentant ;
 - Le Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant ;
 - Le Directeur Régional des Affaires Culturelles ou son représentant.
- Quatre personnes qualifiées :
 - Deux au titre d'intérêts économiques locaux :
 - Un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure ;
 - Un représentant de l'Office du Tourisme et du Commerce d'Evreux Portes de Normandie ;
 - Deux au titre du patrimoine culturel ou environnemental local :
 - Un représentant du musée d'Art-Histoire-Archéologie d'Evreux ;
 - Un représentant de l'association « Les amis du Patrimoine d'Evreux ».
- Huit représentants d'Evreux Portes de Normandie :
 - Guy Lefrand – Président
 - Xavier Hubert – Vice-président à l'aménagement du Territoire, Climat, Energies
 - Ludovic Bourrellier – Vice-président Equilibre territorial et social de l'habitat
 - Rémi PRIEZ – Vice-président Tourisme et grands évènements
 - Nicolas Gavard-Goncallud – Conseiller communautaire délégué (en charge de la Sécurité, qualité de vie, environnement et espaces verts à la ville d'Evreux)
 - Françoise Luvini – Conseillère communautaire (en charge de l'Urbanisme et des Travaux à la ville d'Evreux)
 - Jean-Pierre Pavon – Conseiller communautaire (en charge de la Culture et du Patrimoine culturel à la ville d'Evreux)
 - Emmanuel Roussel – Conseiller communautaire (en charge du Tourisme, animation, formation et logement à la ville d'Evreux)

Commune des Baux-Sainte-Croix - Aménagement du centre-bourg Délégation de la Maîtrise d'Ouvrage à la commune - Convention

☞ **DECIDE** de confier à la commune des Baux Sainte Croix la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement du centre-bourg de la commune des Baux Sainte Croix et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, les avenants, les actes à intervenir avec la commune des Baux-Sainte-Croix dans le cadre de l'opération d'aménagement du centre-bourg

Transport scolaire des élèves de Parville

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions relatives au transport scolaire des élèves de la commune de Parville, et ce pour assurer la continuité de ce service (les élèves de la commune de Parville sont transportés par le SITS de Claville-Caugé-Tournedos, bien que la commune soit membre du SITS du Plateau qui vient d'être dissous et dont les missions ont été reprises par EPN)

Transport scolaire de l'ex SITS du Plateau - Gestion technique et financière - Conventions avec les communes

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions à passer avec les communes concernées par la reprise, par EPN, du transport scolaire auparavant assuré par le SITS du Plateau (EPN a proposé aux communes concernées une gestion technique et financière à l'identique de ce qui était mis en place avec le SITS du Plateau. Sur le plan technique, cela se traduit par la mise en place d'un relai local sur ce périmètre afin d'assurer la gestion quotidienne du transport scolaire ainsi que les inscriptions pour les rentrées scolaires.

Sur le plan financier, les conditions de participation en vigueur pour les communes qui composaient le SITS du plateau seront maintenues jusqu'à ce que l'harmonisation tarifaire soit instaurée. Ainsi, des conventions financières sont à conclure avec les communes suivantes :

- Aviron ;
- Bacquepuis ;
- Berengille ;
- Bernienville ;
- Gauville la Campagne ;
- Le Mesnil Fuguet ;
- Parville ;
- Quittebeuf ;
- Sacquenville (ainsi qu'une convention de mise à disposition de local)
- St Martin la Campagne

Réseau urbain - Propositions d'adaptations pour la rentrée scolaire 2018/2019 - Avenant n°11 à la délégation de service public 2014-2020 EPN/TRANSURBAIN

☞ **DECIDE** le maintien de la desserte urbaine régulière de Bérou (Guichainville), matin et soir à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018 ; **DECIDE** la pérennisation de l'arrêt Caravelle sur la commune de Guichainville ; **DECIDE** l'ajout d'une boucle le matin dans le Hameau de Melleville (Guichainville) ; **DECIDE** l'ajout d'une desserte le mercredi après-midi entre La Madeleine et Jean Jaurès à Evreux ; **DECIDE** la poursuite de l'expérimentation sur la commune de Parville pour une durée d'un an à compter du 9/07/2018 au 7/07/2019

- o avec suppression des dessertes inutilisées de 10 h 26 et 14 h 10, réduisant le nombre de tours à 4 au lieu de 6
- o avec modification des horaires de retour du soir (15 h 55 et 18 h 45) pour les adapter aux sorties des collèges et lycées.

DECIDE la pérennisation de la desserte de Normanville avec une réduction de l'offre

- o maintien du nombre de dessertes quotidiennes (3 allers-retours)
- o suppression de la desserte du samedi (desserte uniquement du lundi au vendredi)
- o proposition d'une offre sur les périodes scolaires (= hors vacances scolaires et été)

et AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** l'avenant à passer au contrat de délégation de service public et à signer tout acte des rapportant à la mise en œuvre de ces modifications.

Versement transport - Application aux nouvelles communes ayant intégrées EPN au 1er janvier 2018

☞ **CONFIRME** l'application du versement transport sur le territoire des nouvelles communes ayant intégré Evreux Portes de Normandie au 1er janvier 2018, à savoir Acon, Courdemanche, Droisy, Fontaine-sous-Jouy, Illiers-l'Evêque, Jouy-sur-Eure, Marcilly-la-Campagne, Mesnil-sur-l'Estrée, Moisville, Mouettes, Muzy, et Saint-Germain-sur-Avre, **DECIDE**, pour la commune de Mouettes, pour laquelle était applicable un taux de versement transport de 1.05% avant son intégration à Evreux Portes de Normandie, **de FIXER** le taux de versement transport à 0.90% à compter du 1er juillet 2018, **DECIDE** le principe d'une adaptation progressive du taux du versement transport pour les autres communes ayant intégré Evreux Portes de Normandie au 1er janvier 2018, et, en conséquence,

et **FIXE** le taux de versement transport selon les modalités suivantes :

- Pour les communes de Jouy sur Eure et de Fontaine sur Jouy (pour lesquelles était applicable un taux de versement transport de 0.55% avant leur intégration à Evreux Portes de Normandie) :
 - taux de 0,61 % à compter du 1er juillet 2018 ;
 - taux de 0,67 % à compter du 1er janvier 2019 ;
 - taux de 0,73 % à compter du 1er janvier 2020 ;
 - taux de 0,79 % à compter du 1er janvier 2021 ;
 - taux de 0,85 % à compter du 1er janvier 2022 ;
 - taux de 0,90 % à compter du 1er janvier 2023.
- Pour les autres communes (sur le territoire desquelles le versement transport n'était pas applicable avant leur intégration à Evreux Portes de Normandie) :
 - taux de 0,15 % à compter du 1er juillet 2018 ;
 - taux de 0,30 % à compter du 1er janvier 2019 ;
 - taux de 0,45 % à compter du 1er janvier 2020 ;
 - taux de 0,60 % à compter du 1er janvier 2021 ;
 - taux de 0,75 % à compter du 1er janvier 2022 ;
 - taux de 0,90 % à compter du 1er janvier 2023.

SAEM TRANSURBAIN - Transformation en Société Publique Locale (SPL) - Prise de participation - Approbation des statuts - Désignation des représentants

☞ **APPROUVE** le principe de la transformation de la SAEM Transurbain en Société Publique Locale (SPL), **APPROUVE** le rachat par Evreux Portes de Normandie de 125 actions détenues par les actionnaires minoritaires privés pour un montant de 10 000 (dix mille) euros, **APPROUVE** le projet de statuts de la SPL, **PROCEDE** à la désignation de **9 représentants d'EPN à l'Assemblée générale** des actionnaires et les dote de tous pouvoirs à cet effet, **PROCEDE** à la désignation, parmi les membres élus à l'Assemblée générale, de **4 représentants au Conseil d'administration**, **AUTORISE** les représentants ainsi désignés à accepter toutes les fonctions dans le cadre de la représentation qui pourrait leur être confiée au sein de la société, **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en place du capital de la SPL et, en tant que de besoin, à accomplir toutes les formalités légales et **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits sur la ligne 261.

Liste des candidats

Assemblée Générale

1. M. Daniel DOUARD
2. M. Bruno GROIZELEAU
3. M. Guy DOSSANG
4. M. Jean-Luc CINTRAT
5. M. Hervé GILLES
6. Mme Patricia LEON
7. M. Daniel JENNAT
8. M. Mohamed DERRAR
9. M. Alain NOGAREDE
10. M. François GANTIER

Conseil d'administration

- 1 M. Daniel DOUARD
- 2 M. Bruno GROIZELEAU
- 3 M. Guy DOSSANG
- 4 Mme Patricia LEON

A l'issue des opérations de vote réalisées à bulletins secrets, ont été élus :

Assemblée Générale

1. M. Daniel DOUARD
2. M. Bruno GROIZELEAU
3. M. Guy DOSSANG
4. M. Jean-Luc CINTRAT
5. M. Hervé GILLES
6. Mme Patricia LEON
7. M. Daniel JENNAT
8. M. Mohamed DERRAR
9. M. Alain NOGAREDE

Conseil d'administration

- 1 M. Daniel DOUARD
- 2 M. Bruno GROIZELEAU
- 3 M. Guy DOSSANG
- 4 Mme Patricia LEON

Contrat de Ville - Programmation 2018 - 1ère Phase - Attribution de subventions

☞ **DECIDE**, au titre du financement Politique de la ville le versement des subventions figurant sur les tableaux ci annexés (annexe 1), pour un montant total proposé de 124 300 € et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels

Cohésion sociale et territoriale - 1ère phase de programmation 2018 Attribution de subventions

☞ **DECIDE** au titre du financement de la politique de Cohésion sociale et Territoriale, le versement des subventions figurant sur le tableau ci-joint (annexe 2), pour un montant total de 122 580€, et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels

Droit commun - SECOMILE -Commune de Guichainville - La Plaine Tranche 2 - Construction 10 logements individuels - Emprunt 1 284 496 € - Garantie communautaire 40 %

☞ **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 40% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 284 496 €uros souscrit par la SECOMILE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour financer la construction d'un parc social public, composés de 10 logements, situés rues Simone Veil, Rosa Parks et Mahatma Gandhi à GUICHAINVILLE (27930).

Droit commun - SECOMILE - Commune de Saint Sébastien de Morsent - Acquisition VEFA 4 logement individuels PLUS - Emprunts de 539 180 € Garantie communautaire 40% - Annulation de la délibération 16 du 17 octobre 2017

☞ **ANNULE** la délibération n°16 du conseil communautaire du 17 octobre 2017 et **DECIDE** de garantir l'opération d'acquisition en vente en état futur d'achèvement de 4 logements individuels PLUS, rue des Artistes à Saint Sébastien de Morsent, menée par la SECOMILE

Accueils de Loisirs d'Evreux Portes de Normandie - Règlement Intérieur - Actualisation

☞ **ADOpte** les termes du règlement intérieur des accueils de loisirs de l'agglomération Evreux Portes de Normandie ; y sont apportées des précisions sur les éléments suivants :

- Les inscriptions des enfants en périscolaire et extrascolaire sont vivement conseillées et une facturation du repas sera réalisée dans l'hypothèse d'une reprise de l'enfant après 12h15 (Art. 1.2 - Périscolaire et extrascolaire) ;
- La reprise des enfants en fin d'activité (Art. 3.2 - Accompagnement de l'enfant) ;
- La tarification est dissociée du Règlement Intérieur et fait donc l'objet d'une délibération distincte (Art. 5 Tarification). Ainsi les montants n'apparaissent plus (Art 5 - Tarification).

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Règlement - Modification

☞ **ADOpte** le règlement du SPANC applicable sur la totalité du territoire d'EPN ; deux modifications sont proposées :

Modification de l'article 2 : Le règlement ne liste plus les communes nominativement pour s'appliquer « au territoire de l'EPN ». Ainsi, les extensions de périmètre ne nécessiteront plus de mises à jour du règlement à ce propos.

Modification de l'article 16.1 : La rivière de l'Avre est ajoutée aux zones à enjeux, les Zones de Protection des Aires d'Alimentation de Captages et les périmètres de protection rapprochée et éloignée ne sont plus listées nominativement pour s'appliquer « au territoire de l'EPN ».

Accompagnement individuel des exploitations agricoles en vue de l'amélioration des pratiques "Conseil Individuel dans un Cadre Collectif" (CICC) - Convention de partenariat avec la chambre d'Agriculture de l'Eure

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat à passer avec la chambre d'Agriculture de l'Eure pour la réalisation de l'accompagnement individuel des exploitations agricoles situées dans les périmètres de protection des captages d'eau potable et **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette opération (cet accompagnement se traduit par un diagnostic environnemental et agricole de l'exploitation, duquel découlera une stratégie d'intervention, co-construite par le conseiller de la Chambre d'Agriculture et l'agriculteur, à même de répondre aux enjeux identifiés sur le territoire)

Commune de Marcilly sur Eure - Subvention d'équipement assainissement en traverse sur RD 558

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention d'équipement à la commune de Marcilly sur Eure, pour la réalisation de travaux d'assainissement en traverse sur la RD558, d'un montant de 26 266,80 € maximum, suivant le décompte définitif des travaux à intervenir et **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Commune de L'Habit - Subvention d'équipement assainissement en traverse sur RD 557

☞ **DÉCIDE** le versement d'une subvention d'équipement à la commune de L'Habit, pour la réalisation de travaux d'assainissement en traverse sur la RD 557, d'un montant de 14 674,80 € maximum, suivant le décompte définitif des travaux à intervenir et **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Commune de Sacquenville - Création d'un mini giratoire au carrefour "des 5 routes", au croisement des RD 543/VC4 et VC32 Subvention d'équipement de mise en sécurité

☞ **DÉCIDE** le versement d'une subvention d'équipement à la commune de Sacquenville, pour la réalisation des travaux de sécurité – création d'un mini giratoire au carrefour « des 5 routes » - croisement des RD 543, VC 4 et VC 32, d'un montant de 6 142,68 € maximum, suivant le décompte définitif des travaux à intervenir et **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Vente livret ' Les Degrés du silence - Peintures d'Anna Mark ' - Tarif

☞ **DÉCIDE** la vente par le Musée d'Évreux de 600 exemplaires du livret de l'exposition intitulée « Les Degrés du silence - Peintures d'Anna Mark » (400 exemplaires seront réservés pour les dons et échanges) et **FIXE** le prix de vente unitaire du livret à 2 €

Vente livret ' Aux prémices de l'archéologie en Normandie ' - Tarif

☞ **DÉCIDE** la vente par le Musée d'Évreux de 600 exemplaires du livret « Aux prémices de l'archéologie en Normandie : Le Vieil-Évreux et ses inventeurs (Rever, Passy, Bonnin) » (400 exemplaires du livret seront réservés pour les dons et échanges) et **FIXE** le prix de vente unitaire de ce livret à 2 €

Attributions du Conseil Communautaire - Livres et produits divers vendus dans les boutiques des Musées - Fixation tarifs de vente - Proposition de délégation au Bureau communautaire

☞ **DELEGUE** au Bureau communautaire la fixation des tarifs de vente des livres ou produits divers mis en vente dans les boutiques des Musées d'Évreux Portes de Normandie

Service commun Stationnement - Domaine public - Création

☞ **DÉCIDE** la création d'un service commun « stationnement et domaine public » entre EPN et la ville d'Évreux à compter du 01/05/2018, dont les coûts de fonctionnement seront supportés à 90 % par la Ville d'Évreux et 10 % par Evreux Portes de Normandie, **APPROUVE** la convention et ses annexes précisant les modalités de mise en œuvre du service commun ainsi que son organisation et **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions et leur annexe ainsi que leurs éventuels avenants à intervenir

Service commun Direction architecture et bâtiments - Création

☞ **DÉCIDE** la création d'un service commun « Direction architecture et bâtiments » entre EPN et la ville d'Évreux à compter du 17/04/2018 ; les coûts de fonctionnement seront supportés à 90 % par la Ville d'Évreux et à 10 % par Evreux Portes de Normandie à compter du 1er juillet 2018, **APPROUVE** la convention et ses annexes précisant les modalités de mise en œuvre du service commun ainsi que son organisation et **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions et leur annexe ainsi que leurs éventuels avenants à intervenir

Service commun Direction énergie et climat - Création

☞ **DÉCIDE** la création d'un service commun « Direction énergie et climat » entre EPN et la ville d'Évreux à compter du 1^{er} mai 2018 ; les coûts de fonctionnement seront supportés à 60 % par la Ville d'Évreux et à 40 % par Evreux Portes de Normandie à compter du 1^{er} mai 2018, **APPROUVE** la convention et ses annexes précisant les modalités de mise en œuvre du service commun ainsi que son organisation et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions et leur annexe ainsi que leurs éventuels avenants à intervenir

Service commun pour la gestion, l'entretien et l'aménagement des espaces naturels et des espaces verts des bâtiments et équipements d'intérêt communautaire - Création

☞ **DECIDE** la création d'un service commun entre EPN et la ville d'Evreux pour la gestion, l'entretien et l'aménagement des espaces naturels et des espaces verts des bâtiments et équipements d'intérêt communautaire à compter du 17/04/2018. Les coûts de fonctionnement seront supportés à 70 % par la Ville d'Evreux et à 30 % par Evreux Portes de Normandie à compter du 1er juillet 2018, **APPROUVE** la convention et ses annexes précisant les modalités de mise en œuvre du service commun ainsi que son organisation et **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions et leur annexe ainsi que leurs éventuels avenants à intervenir

Création d'une commission consultative paritaire commune à Evreux Portes de Normandie, à la Ville d'Evreux, au CCAS et à la Caisse des Ecoles - Fixation du nombre de représentants du personnel

☞ **DECIDE** la création d'une Commission Consultative Paritaire (CCP) **commune** à Evreux Portes de Normandie, à la Ville d'Evreux, au CCAS et à la Caisse des Ecoles, **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel comme suit (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants) :

Catégories	Nombre de représentants du personnel titulaires	Nombre de représentants du personnel suppléants
A	2	2
B	3	3
C	5	5

Commissions administratives paritaires communes à Evreux Portes de Normandie, à la Ville d'Evreux, au CCAS et à la Caisse des Ecoles - Fixation du nombre de représentants du personnel

☞ **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel comme suit (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants) :

Catégories	Nombre de représentants du personnel titulaires	Nombre de représentants du personnel suppléants	Répartition dans les groupes hiérarchiques	
			Groupe de base	Groupe supérieur
A	4	4	3	1
B	4	4	1	3
C	8	8	3	5

Comité technique commun à Evreux Portes de Normandie, à la Ville d'Evreux, au CCAS et à la Caisse des Ecoles - Décision de recueil de l'avis des représentants de l'autorité territoriale - Fixation du nombre de représentants du personnel

Vu les élections professionnelles du 6 décembre 2018,

☞ **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel à 12 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants), **DECIDE** le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de l'autorité territoriale égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants, et **DECIDE** le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de l'autorité territoriale

Règlement intérieur des véhicules (commun à la ville d'Evreux et à EPN) - Adoption

☞ **APPROUVE** le règlement intérieur d'utilisation des véhicules communautaires et **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre les modalités d'application du présent règlement

Annexe 1 - PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE 2018

PROJETS EN RECONDUCTION – SUBVENTIONS 2018

Porteur	Territoire	Intitulé et Descriptif Action	Part EPN	Cout du Projet
PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / EMPLOI- INSERTION				
ABRI	Inter Sites QPV	<p><u>Déménagement Social/Mobilité résidentielle :</u> -Faciliter l'accès dans le logement et les parcours résidentielles des habitants des quartiers prioritaires de la ville, en proposant un service de déménagement social -Favoriser l'insertion professionnelle par le biais de recrutement de personnes en contrats aidés résidant dans les quartiers prioritaires et ainsi réduire les freins d'accès à l'emploi.</p>	2 000 €	146 986 €
AJM	Madeleine	<p><u>Point Accueil, Info, Ecoute Emploi :</u> -Proposer un service de proximité, une écoute et un soutien pour les publics en recherche d'emploi -Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des habitants par un soutien dans la réalisation des démarches administratives nécessaires (CV, LM...) -Favoriser l'accès aux droits des habitants en matière d'emploi, les informer sur les dispositifs de droit commun existants.</p>	10 000 €	47 945 €
AJM	Madeleine	<p><u>Jobs Challenge :</u> -Favoriser l'insertion professionnelle des habitants en facilitant l'accès aux offres proposées par les acteurs privés et publics de l'emploi (accès à l'emploi, formation et/ou stage) -Valoriser le potentiel des candidats résidant sur les quartiers et reprendre confiance dans sa recherche d'emploi -2 opérations Jobs challenge sont organisées: 1 en Avril et 1 Octobre</p>	2 000 €	23 850 €
			14 000 €	

Porteur	Territoire	Intitulé et Descriptif Action	Part EPN	Coût du Projet
PILIER COHESION SOCIALE/ LIEN SOCIAL/CITOYENNETE				
ALEE-Centre Social	Nétreville	Sorties familles : Mise en place de sorties familiales liés à l'accompagnement social mené à l'année et dans le cadre d'une programmation co-construite avec les habitants: 1 sortie par petite vacances et 6 sorties sur la période d'été soit au 10 sorties programmées par an.	2 000 €	19 700 €
Maison de l'Enfant et des Découvertes (permanences numériques)	Intersites QPV	Numérique pour tous : -Animer des espaces numériques sur les QPV pour accompagner les usagers et œuvrer à la réduction de la fracture numérique en partenariat avec Conceptic et les centres sociaux - Madeleine: Mardi et Jeudi de 14H à 17H à la MDQ - Navarre: Mardi de 10H à 12H au Centre Social et le Jeudi de 18H à 20 H à la JAE - Nétreville: Mercredi de 10H à 12H à la MDQ Nétreville	5 500 €	16 600 €
Conceptic (Ateliers numériques)	Intersites QPV	Numérique pour tous : -Animer des espaces numériques sur les QPV en partenariat avec la MED et les centres sociaux -Ateliers Madeleine: Lundi et Jeudi de 17H à 20 H à la MDQ+ Espace jeunes -Ateliers Navarre: Mardi et Vendredi de 18 H à 20 H au CS Navarre -Ateliers Nétreville/Clos au Duc: 2 interventions de 2H de 18H à 20 H	5 500 €	20 400 €
Conceptic	Intersites QPV	Reconditionner, Recycler, Former, Equiper : Diminuer la fracture numérique. Réduire les freins avec des prix d'équipements plus accessibles pour les foyers modestes identifiés par les centres sociaux et par nos partenaires associés. Les sessions peuvent accueillir 10 Personnes/ durée de 5 semaines à hauteur de 6 H/ semaine soit une formation de 30 H. : Mercredi : 17H-20H à l'espace jeunes de la Madeleine et Samedi: 9H-12 H et 14H-17 H dans les locaux de Conceptic	3 000 €	20 100 €
			16 000 €	

Porteur	Territoire	Intitulé et Descriptif Action	Part EPN	Cout du Projet
PILIER COHESION SOCIALE/ EDUCATION				
CCAS-Centre Social de la Madeleine	Madeleine	<p><u>Accueil Jeunes 11-17 ans :</u></p> <p>projet d'animation jeunesse s'articulant sur les axes suivants :actions de découverte d'environnements professionnels, ateliers culturels et sportifs, scientifiques, organisations de séjours, sorties loisirs...</p> <p>-Accueil jeunes: Mercredi: 14H-17H et Lundi au Vendredi de 9H à 12 /14H à 17h+ 2 nocturne de 20H à 22 h sur chaque semaine de vacances scolaires.</p>	12 500 €	100 192 €
La Farandole	Madeleine	<p><u>Lieu d'accueil Enfants-Parents 0-6 ans :</u></p> <p>Animation du lieu d'accueil parents enfants 0-6 ans sur le quartier de la Madeleine, lieu d'échange entre parents et lieu de socialisation pour les enfants se déroulant les mardis, mercredis et jeudi de 14H-18H00 et le mardi 9H à 12H</p>	5 000 €	47 170 €
ALEE-Centre Social	Nétreville	<p><u>Accueil Jeunes 11-17 ans :</u></p> <p>Mise en place du projet local d'animation jeunesse (Accueil jeunes la Grange des Violettes sur Nétreville) et s'articulant autour des axes d'interventions suivants :</p> <p>-accueil des jeunes le mercredi et sur les vacances scolaires, découvertes de pratiques culturelles et sportives, accompagnement de projets de jeunes, actions d'information jeunesse (santé, orientation, citoyenneté...)action spécifiques 16-25 ans</p>	15 000 € (1)	190 000 €

(1) ALEE-Accueil Jeunes 11-17 ans : fractionnement de la subvention à 50 %, le solde étant conditionné à l'établissement d'un bilan intermédiaire permettant de s'assurer du ciblage et de la mobilisation des publics sur Nétreville

Porteur	Territoire	Intitulé et Descriptif Action	Part EPN	Coût du Projet
PILIER COHESION SOCIALE/ EDUCATION				
ALEE-Centre Social	Nétreville	<u>Séjours Jeunes :</u> -Mise en œuvre d'une offre de séjours en direction des 11-17 ans sur l'été en recherchant une dynamique participative des publics dans la construction du projet (concertation avec jeunes et familles sur choix des destinations et activités, actions d'auto financement, temps de restitution aux familles...)	2 300 €	38 500 €
ALEE- Centre Social	Nétreville	<u>Soutien à la Parentalité :</u> Mise en place d'actions de soutien à la parentalité à partir de l'expression des attentes et besoins des parents, en traitant les problématiques sociales et éducatives auxquels les habitants sont confrontés : café des parents (1 /mois), groupe de paroles, ateliers parents-enfants (1 fois/semaine), soirées lectures (1 fois par trimestre)	1 500 €	50 000 €
La Farandole	Nétreville	<u>Lieu d'accueil Enfants-Parents (Nétreville) :</u> Animation du lieu d'accueil parents enfants 0-6 ans sur , lieu d'échange entre parents et lieu de socialisation pour les enfants se déroulant les Lundi, Mercredi et Vendredi de 9H à 12H au sein des locaux de la crèche Madiba	2000 €	17 273 €
AFEV	Inter Sites QPV	<u>Volontaires en Résidences :</u> Jeunes en service civique qui interviennent au sein d'établissements scolaires prioritaires (écoles, collèges, lycées professionnels). pairs, mènent des projets concrets (citoyenneté, orientation, recherche de stages 3 eme, ambition scolaire....) définis en lien avec les équipes éducatives des Collège Néruda, Dunant , Navarre : 2 jours / semaine pour 12 H d'intervention	3 500 €	24 200 €
			41 800 €	

Porteur	Territoire	Intitulé et Descriptif Action	Part EPN	Coût du Projet
PILIER COHESION SOCIALE/ SPORT ET CULTURE				
Déclic Classique	Madeleine	Offrir aux jeunes des QPV, un apprentissage de la musique classique selon les méthodes mises en place par El systema au Venezuela Mise en place d'ateliers d'enseignement de la musique classique: -1 cours de violon le Mercredi Après de 14 H à 17 H -1 cours de trompette le Samedi de 14H à 17 H -1 restitution de fin d'année a lieu en Juin 2018.	6 000 €	16 000 €
CCAS-Centre Social de la Madeleine	Madeleine	Médiation socio-Sportive : Action de médiation sportive tout au long de l'année sur les temps péri et extrascolaires :temps d'activités sportives réguliers avec attention particulière pour les publics féminins, mise en place de stages découverte en lien avec les associations sportives du quartier et de la Ville ;Coordination d'actions sportives: tous en basket à trangis (Août), Sport en fête à Joliot en Avril ;Action Sport santé: "Bien dans tête bien dans son corps": action de remis en forme tous les mercredi de 10H30 à 11H30 : gym douce, marche nordique, renforcement musculaire ;Action "Bougez Bougez": tous les lundi de 17H à 18h: activités sportives parents-enfants	4 500 €	32 950 €
MJC	Inter Sites QPV	Ateliers Musiques actuelles : Ateliers d'initiations et de découvertes musicales sur les territoires prioritaires en lien avec les centres sociaux en période péri scolaire (ateliers hebdo) et extra scolaires (stages)	2 500 €	46 000 €
Ville d'Evreux	Inter Sites QPV	Village du Sport et de la Culture : Opération d'animation estivale qui permet de mobiliser et de valoriser les associations sportives du territoire, les ALSH du territoire, et d'offrir des temps d'activités notamment aux familles ne partant pas en vacances. Un accent est mis sur la mise en place d'activités au public en situation de handicap.	14 000 €	166 000 €
			27 000 €	

Porteur	Territoire	Intitulé et Descriptif Action	Part EPN	Coût du Projet
PILIER COHESION SOCIALE/ SANTE				
CCAS-Centre Social de la Madeleine	Madeleine	<p><u>Animation de promotion de la santé :</u></p> <p>-LES ANIMATIONS SANTE DE LA MADELEINE: Mise en place de temps d'échange reposant sur une approche globale de la santé. Séances, animées par la Référente famille du centre social, avec l'aide de la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville, favorisant l'expression et les questionnements.</p> <p>-PROMOTION D'UNE ALIMENTATION EQUILIBREE: Poursuite du projet "alimentation équilibrée, santé retrouvée."- Mise en place des "repas presque parfaits de la Madeleine." Différents groupes d'habitants, encadrés par un intervenant spécialisé, devront préparer des repas pour d'autres groupes.- Mise en place du projet "achetez malin, cuisinez sain" visant à promouvoir une alimentation équilibrée et à petit budget.</p> <p>-LES RENDEZ VOUS SANTE DE LA MADELEINE: organisation de séances d'information sur la couverture santé,</p>	2 500 €	16 292 €
Jeanne d'Arc	Navarre	<p><u>Ateliers Cuisine et activités physiques adaptées :</u></p> <p>Action de prévention santé axé sur les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique régulière</p> <p>-un atelier cuisine et équilibre alimentaire : Lundi de 10H à 14H</p> <p>-un atelier marche adaptée tous les 15 jours 14 H30- 16H30</p>	3 000 €	21 500 €
AFTC 27	Inter Sites QPV	<p><u>Le Groupe d'Entraide Mutuel (GEM)</u></p> <p>-Agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sur les QPV</p> <p>-Soutenir le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) destiné aux personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées basé à Evreux.</p> <p>-Développer l'offre de répit pour les aidants.</p> <p>-offre d'activités du GEM, : Ateliers cuisine, sorties culturelles, accompagnement accès aux droits, soutien aux familles</p>	1 500 €	10 000 €
			7 000 €	

Porteur	Territoire	Intitulé et Descriptif Action	Part EPN	Coût du Projet
PILIER COHESION SOCIALE/ ACCES AUX DROITS				
ALEE- Centre Social	Netreville	<p>Lieu Ressource/Accès aux droits Favoriser l'autonomie des publics dans leurs démarches administratives Permettre aux publics d'accéder à leurs droits _lieu d'accueil, d'information et d'orientation favorisant l'écoute et le recueil de l'expression des habitants autour de sujets de vie quotidienne (éducation, accès aux droits, emploi, loisirs...) -Coordination et structuration de permanences d'accès aux droits : écrivain public, permanences juridiques du CIDFF et la Mission Locale, MJD</p>	1 000 €	18 400 €
Jeanne d'Arc	Navarre	<p>Ecrivain Public : Service d'écrivain public s'adressant aux personnes rencontrant des difficultés (non maîtrise de la langue ou des usages numériques..) dans leurs démarches et procédures administratives (CAF, CPAM, Pole Emploi, Préfecture...) pour faire valoir leurs droits ou répondre à leurs obligations. Deux permanences hebdomadaires sur le quartier: 1 à la JAE le Mercredi de 9H à 12 h et 1 à l'Amicale de Navarre de 14h à 17h.</p>	1 000 €	7464 €
Femmes en Action	Madeleine	<p>Ecrivain Public : Service d'écrivain public s'adressant aux personnes rencontrant des difficultés (non maîtrise de la langue ou des usages numériques..) dans leurs démarches et procédures administratives (CAF, CPAM, Pole Emploi, Préfecture...) pour faire valoir leurs droits ou répondre à leurs obligations. Des permanences hebdomadaires sont mises en place en lien avec le centre social de la Madeleine et en articulation avec les permanences d'écrivain public du CIDFF. Cette action se déroule sur trois demi-journées à la Maison de quartier de la Madeleine (le Lundi mercredi et le Vendredi de 14H à 18H00</p>	3 000 €	16 132 €
			5 000 €	

PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE 2018/NOUVEAUX PROJETS/SUBVENTIONS 2018

Porteur	Territoire	Intitulé et Descriptif Action	Part EPN	Cout du Projet
PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / EMPLOI- INSERTION				
AJM	Madeleine	<p>Ateliers collectifs de technique de recherche d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi par l'acquisition des TRE -interventions proposées sous forme d'ateliers collectifs: Présenter un CV personnalisé ; Où et comment rechercher un emploi ; Utilisation de l'outil informatique dans sa recherche d'emploi ; Faire une lettre de motivation adaptée ;Le téléphone dans la recherche d'emploi ; Se préparer à l'entretien d'embauche ;Recherches d'emploi et candidatures sur PC 	3 000 €	10 027 €
PILIER COHESION SOCIALE/ LIEN SOCIAL/CITOYENNETE				
AJM	Madeleine	<p>Sorties familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Faciliter la création de liens entre les familles à l'extérieur du quartier -Créer du lien intergénérationnel -Renforcer la cohésion sociale et rompre l'isolement des personnes -Mise en place de sorties familles sur la période estivale, afin d'offrir un temps de vacances et de découverte aux familles du quartiers :6 sorties sont programmées. 	4000 € (*)	14 980 €
Solidarité Citoyenne	Madeleine	<p>Sorties familles :</p> <p>Mise en place de sorties familles sur la période estivale, afin d'offrir un temps de vacances et de découverte aux familles du quartier. Organisation de 2 sorties</p>	2000 € (*)	5 500 €
ADN	Nétreville	<p>Sorties familles :</p> <p>Mise en place de sorties familles sur la période estivale, afin d'offrir un temps de vacances et de découverte aux familles du quartier. Organisation de 2 sorties en lien avec le CS de Nétreville</p>	1 500 € (*)	7 600 €

(*) Sorties Familles : AJM -SOLIDARITE CITOYENNE-ADN : Fractionnement de la subvention à 50 %, le solde étant conditionné à un travail de coordination et d'articulation avec les centre sociaux (Madeleine et Netreville) concernant la programmation des sorties familles sur la période estivale sur les aspects suivants: cohérence des plannings et destinations, communication commune, ouverture à l'ensemble des habitants du quartier...

Porteur	Territoire	Intitulé et Descriptif Action	Part EPN	Cout du Projet
PILIER COHESION SOCIALE/ACCES AUX DROITS				
CCAS-Centre Social de la Madeleine	Madeleine	<p>Lieu Ressource/Accès aux droits : Permettre aux habitants d'être mieux informés des services présents dans le quartier. Renforcer l'autonomie des habitants dans les parcours propres aux démarches administratives</p> <p>Au quotidien deux agents du centre social tiennent une permanence dans les locaux de la maison de quartier déroulant du Lundi au Vendredi de 14 H à 18H00 Ils accueillent les habitants, recueillent leur demande et les renseignent sur le potentiel organisme à solliciter.</p> <p>Coordination et articulation de permanences d'accès aux droits sur le quartier : écrivain public, permanences juridiques du CIDFF et la Mission Locale, MJD, ateliers et permanences numérique de la MED et de Conceptic</p>	3000 €	64 546 €
		13 500 €		

Annexe 2 - COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

PROJETS CST EN RECONDUCTIONS Programmation 2018

N°	PORTEUR	Territoire	Intitulé et descriptif de l'action	Part EPN	Coût total du projet
1	CCAS d'Evreux - Centre social de la Madeleine	La Madeleine	Participation à la fonction de pilotage du centre social	7 500€ ¹	84 628€
2	Amicale de Navarre - Centre social de Navarre	Navarre	Participation à la fonction de pilotage du centre social	10 000€	144 638€
3	Association PST Cap Nord est	Cap Nord Est	Participation à la fonction de pilotage du centre social	10 000€	91 092€
4	ALEGRA	Cap Nord Est + Inter sites EPN	On va au spectacle : Festival de la marionnette se déroulant sur le territoire de l'EPN (24 communes dont Evreux) ; Action de création de spectacles dans les ALSH et avec des habitants du territoire dans le cadre de la scène ouverte. Formation en direction des animateurs avec un artiste. <i>Public 2017 : 2 436 personnes dont 1 800 sur le CNE</i>	19 000€	86 000€
5	ALEGRA	Cap Nord Est	Anime ta cité : Animation du projet jeunesse sur le SIVOM Cap Nord Est (accueil et espace de loisirs de proximité, sorties culturelles et sportives, Caravane des jeunes, accompagnement scolaire, séjours, chantier jeunes, accompagnement de projets...) Animation de territoire: printemps des poètes, weekend end nature, sorties nature, fête du jeu.. <i>Public 2017 : environ 2 800 personnes</i>	11 000€	112 500€
N°	PORTEUR	Territoire	Intitulé et descriptif de l'action	Part EPN	Coût total du projet

¹ Proratisation de la subvention liée au pilotage, à la date d'arrivée du nouveau directeur à savoir 01/04/18

6	Association PST Cap Nord Est	Cap Nord Est	<p>Animation de la vie sociale : mise en place d'actions favorisant la vie sociale des communes par des manifestations fédératrices (Carnaval, Fête du vent, terrasses de l'été, café de pays...) – le soutien de la vie associative (forum des associations, accompagnement, Web TV...) – soutien initiatives habitants – préparation d'un festival « la Fabrique à rêves... »</p>	15 000€	46 200€
7	Association PST Cap Nord Est	Cap Nord Est	<p>Temps libre familial</p> <p>Départ en vacances : accompagnement de familles et de jeunes du territoire dans leur projet de départ en vacances.</p> <p>2017 : 89 personnes</p> <p>Sorties familles : organisation de sorties familiales à la journée (4/5 sorties sur la période estivale, 1 sortie pendant les fêtes de Noël)</p> <p>2017 : 6 sorties familles pour 282 personnes</p>	7 000€	33 500€
8	Association PST Cap Nord Est	Cap Nord Est	<p>Initiative des habitants : soutien de différentes initiatives d'habitants du territoire (café couture solidaire, bourse initiative jeunes...)</p> <p>2017 : 50 personnes différentes</p>	1 000€	3 500€

N°	PORTEUR	Territoire	Intitulé et descriptif de l'action	Part EPN	Coût total du projet
9	ALSM	Saint Michel	<p>Animations jeunesse et familles : mise en place de projets d'animations à destination des jeunes et des familles du territoire dans le cadre de l'EVS (Espace de Vie Sociale) portée par l'ALSM</p> <p>2017 :</p> <p><i>Animations jeunesse = 100 jeunes accueillis</i></p> <p><i>Animations famille = 169 personnes accueillis</i></p>	12 000€	132 100€
10	SIVU CIGALE	Cigale	<p>Axe éducatif : séjour + camps chantier</p> <p><i>Actions de soutien à la parentalité : 9 ateliers parents-enfants sont proposés durant l'année. Ces ateliers sont ouverts aux familles dont les enfants sont âgés de 2 à 10 ans.</i></p> <p><i>Mise en place de deux séjours de vacances d'une durée de 7 à 12 jours, accessibles financièrement à tous et d'un chantier jeunes bénévoles gratuit pour les jeunes.</i></p>	6 000€	59 047€

N°	PORTEUR	Territoire	Intitulé et descriptif de l'action	Part EPN	Coût total du projet
11	SIVU CIGALE	Cigale	<p>Animation du territoire</p> <p>3 actions proposées en direction des habitants * les sorties familiales à hauteur de 9 sorties pour l'année, * l'accompagnement des habitants dans la mise en place de quatre projets portés par le Fonds d'Accompagnement aux Initiatives des Habitants (FSIH), * l'animation locale, en proposant 8 temps collectifs qui seront les vecteurs de l'identité du territoire et de lien social.</p>	4 000€	20 870€
12	SIVU LIBELLULE	Libellule	<p>Séjours jeunes</p> <p>Mise en place de deux séjours adolescents (12 jeunes âgés de 13 à 17 ans par séjour) pour pratiquer différentes activités sportives et culturelles de plein air. Les séjours sont préparés en amont avec les jeunes et en partenariat avec le centre social de l'Amicale de Navarre</p> <p>En 2017, 20 jeunes ont pu bénéficier de cette action.</p>	3 000€	12 350€
13	SIVU LIBELLULE	Libellule	<p>Sorties familles en partenariat avec l'amicale de Navarre</p> <p>2017 : 3 sorties familiales environ 150 personnes</p>	2 000€	5 050€
14	MAIRIE DE SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	Libellule	<p>Vacances sportives : organisation de stages sportifs sur les vacances scolaires (8/17 ans) et des soirées « futsal » (12/25 ans)</p> <p>216 jeunes ont participé en 2017. Toutes classes d'âges confondus</p>	3 000€	16 260€
N°	PORTEUR	Territoire	Intitulé et descriptif de l'action	Part EPN	Coût total du projet
15	MAIRIE DE SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	Libellule	<p>Challenge inter quartiers : une journée de rencontre sportive inter générationnelle</p> <p>En 2017, 239 personnes ont participé.</p>	1 000 €	9 925 €

16	Viens dans ma bulle	Ville Evreux	Festival « les rêveries d'Evreux 2018 » 4^{ème} édition : offre de spectacles artistiques et culturelles de qualité professionnelle dans le cadre d'un festival. Volonté de favoriser l'accès à un public éloigné de l'offre culturelle. Date 2018 : 26/27/28 avril 1 504 personnes ont participé au Festival	1 000€	36 800€
17	CIDFF	Territoire de St André	Permanence accès aux droits <i>Mise en place d'entretiens individuels anonymes et gratuits permettant l'accès aux droits à tout public et en particulier aux femmes et aux personnes en difficultés sur le territoire de l'ex CCPN.</i>	2 080 €	2 486 €
18	CONCEPTIC	EPN	Ateliers informatiques sur le territoire de l'EPN <i>Permettre un accès facilité aux technologies de l'information et de la communication dans les zones les plus rurales de l'EPN. Accompagner les volontaires dans la mise en œuvre d'un lieu ressource visant l'accès aux TIC et former les habitants bénévoles qui pourront assurer l'animation de ce lieu.</i>	8 000€ ²	12 780€
TOTAL PROJETS EN RECONDUCTION				122 580 €	

² Sous réserve de la production d'un bilan détaillé